

BUDGET ANNEXE LE VALLON 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'édition 2017 du festival « Moi les Mots », il y a lieu d'abonder le compte 6288 autres services extérieurs (cachets des auteurs, artistes, repas, hébergement, frais de déplacement...) de + 41 000 €.

Il est proposé d'assurer l'équilibre général du budget annexe par un virement du budget principal de + 41 000 € (compte 7552).

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

	BP 2017	DM 1	Total budget
CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
7552 Prise en charge du déficit par le budget général	175 000,00	41 000,00	216 000,00
Total chapitre	200 000,00	41 000,00	241 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

	BP 2017	DM 1	Total budget
CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL			
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 500,00	41 000,00	103 500,00
TOTAL CHAPITRE	200 363,97	41 000,00	241 363,97

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 12 octobre 2017,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

APPROUVE la décision modificative n° 1 telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	21
CONTRE	6

Fait à Landivisiau, le 20 octobre 2017.

Le Maire,
Laurence CLAISSE



Certifié exécutoire
 Compte tenu de la transmission
 En préfecture, le... 2.5.OCT. 2017
 Et de la publication, le... 2.5.OCT. 2017
 Fait à Landivisiau, le... 2.5.OCT. 2017
 Le Directeur Général des Services,
 Pascal NANTEL